

**DEC123130DR18**

**Décision portant cessation de fonctions de M. Denis LESUEUR agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'unité UMR8201 intitulée Laboratoire d'automatique de mécanique et d'informatique industrielles et humaines LAMIH**

## **LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC09D004DR18 du 22/04/2009 portant nomination de M. Denis LESUEUR aux fonctions d'ACMO ;

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Denis LESUEUR dans l'unité du CNRS n°8201, à compter du 01/12/2012.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 11/12/2012

Le directeur de l'unité  
Thierry GUERRA

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

Visa du chef d'établissement partenaire  
Mohamed OURAK

